AVIS À LA BATELLERIE

Code des transports L 4241-3

Publié sur le site : http//: voies-navigables.bretagne.bzh

Voie navigable :	Canal d'Ille et Rance
Titre :	Ouverture de la navigation et restriction de mouillage - Navigation opening, draught restriction
Avis n° :	2021 - VIR-B- n°8
du:	26/04/2021
Secteur (bief) :	Canal d'Ille et Rance
Point(s) kilométrique(s) :	du PK + au PK +

Fait(s) à signaler :

Annule et Remplace l'avis 2021-VIR-B-n°4

Les usagers de la voie d'eau sont informés que la navigation est ouverte sur le canal d'Ille et Rance à compter de lundi 3 mai 2021, 9h00.
Les usagers sont informés des restrictions de mouillage suivantes :
Versant Rance :
- 1,50 m dans le bief du Chatelier (n°48), de l'écluse du Chatelier au pont de Dinan
- 1,20 m entre le pont de Dinan (bief du Chatelier) et l' écluse de Pont-Perrin (n°46)
- 1,10 m de l' écluse de Pont-Perrin (n°46) à la Ségerie (n°21).

Versant Ille :
- 1,20 m de l'écluse du Mail (n°1) à l'écluse de Haut-Chalet (n°6)
- 0,90 m de l'écluse de Haut-Chalet (n°6) à l'écluse de Ille (n°15)
- 1,20 m de l'écluse de Dialay (n°14) à l'écluse de la Ségerie (n°21)

Les usagers de la voie d'eau sont invités à faire preuve de vigilance et à respecter les consignes qui pourraient être données par les éclusiers, ainsi qu'à respecter les mesures sanitaires en vigueur.

Users of the waterway are informed that navigation will be opened on the Canal d'Ille et Rance from monday 3rd of May, 9:00. The draught is limited as follows :
- 1,20 m between lock n°01 (Le Mail) and lock n°06 (Haut-Chalet)
- 0,90 m between lock n°06 (Haut-Chalet) and lock n°15 (Ille)
- 1,20 m between lock n°14 (Dialay) and lock n°21 (Segerie)
- 1,10 m between lock n°21 (Segerie) and lock n°46 (Pont Perrin)
- 1,20 m between lock n°46 (Pont-Perrin) and the bridge of Dinan
- 1,50 m between the bridge of Dinan and lock n°48 (Le Chatelier)

Waterway users are advised to be vigilant and to respect the instructions that could be given by the lock keepers.

La cheffe de subdivision

Signature numérique
de Eleonore NADAN
Date : 2021.04.26
10:01:59 +02'00'

Avis émis par : Subdivision Vilaine, canal d'Ille et Rance

Direction déléguée aux voies navigables (contact.ddvn@bretagne.bzh)
Adresser tout courrier à l'adresse suivante :
Conseil régional, 283 avenue du Général Patton – CS 21101 35711 RENNES CEDEX 7